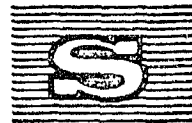


NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/11056/Add.9
28 janvier 1974
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Rapport intérimaire supplémentaire du Secrétaire général
sur la Force d'urgence des Nations Unies

1. Conformément à la carte et au calendrier approuvés à la dernière réunion tenue le 24 janvier 1974 au kilomètre 101 (voir S/11056/Add.8), l'application de l'Accord sur le dégagement des forces a commencé le 25 janvier par le redéploiement des forces israéliennes vers le nord à partir des positions qu'elles occupaient dans l'ensemble du secteur situé au sud de la route Suez-Le Caire. L'opération s'est déroulée sans heurts et la remise de ce secteur, y compris la route Suez-Le Caire, à la FUNU par les forces israéliennes a eu lieu sans incident le 28 janvier à 10 heures 1/, au kilomètre 101, en présence du commandant de la Force, le général Ensio Siilasvuo.

2. Certains aspects de cette opération sont décrits ci-après :

a) C'est le bataillon finlandais, avec des éléments des bataillons suédois, sénégalais et indonésien, qui a été principalement chargé d'exécuter les tâches de la FUNU au cours de cette première phase. Tout en continuant d'armer les positions qu'elle occupait auparavant, la FUNU a, les 27 et 28 janvier, déployé des troupes plus nombreuses dans les secteurs de Djebel Ataq, d'Adabiya, de la ville de Suez et du kilomètre 101. En outre, le 28 janvier, la FUNU a commencé à se déployer dans l'ensemble du secteur situé au nord de la route Suez-Le Caire, où elle séparera les forces égyptiennes et les forces israéliennes.

b) Le 26 janvier, la FUNU a établi un poste de commandement avancé au kilomètre 101 pour coordonner les diverses activités au cours de cette première phase. Ce poste de commandement comprend des officiers chargés des opérations, des unités de transmission et de logistique et un détachement de police militaire de la FUNU. Des officiers de liaison égyptiens et israéliens ont été détachés auprès du poste de commandement avancé. Le 28 janvier à 11 heures, le poste de commandement avancé s'est installé dans un secteur situé au nord de la route Suez-Le Caire, où les troupes de la FUNU sont en train d'être interposées.

1/ Toutes les heures indiquées sont exprimées en Temps universel (TU).

c) Sur la rive orientale du canal de Suez, le bataillon panaméen s'est déployé en direction de la zone dont il a la charge dans le secteur sud, et le bataillon péruvien a effectué une reconnaissance vers le nord.

d) Egalement dans le secteur sud, sur la rive orientale du canal de Suez, les troupes de la FUNU, avec l'aide des observateurs militaires de l'ONUST, ont commencé à baliser la future zone de dégagement dans laquelle la FUNU sera stationnée, conformément au paragraphe 2 de l'Accord du 18 janvier sur le dégagement (S/11198 et Add.1).

3. Par suite du dégagement des forces, il a été mis fin aux convois de ravitaillement destinés à la ville de Suez le 26 janvier, mais il est prévu que les convois destinés aux troupes égyptiennes sur la rive orientale transporteront des approvisionnements au point de franchissement du canal, situé près de l'ancien PO kilo, jusqu'au 30 janvier.

4. Le 28 janvier à 16 heures, les forces égyptiennes commenceront à se déployer dans la zone quittée par les forces israéliennes. Pour leur part, les forces israéliennes continueront à se redéployer sur la rive occidentale en direction du nord. En même temps, les forces égyptiennes et israéliennes dans le secteur sud de la rive orientale commenceront à se redéployer.

5. Les autorités égyptiennes et israéliennes ainsi que le Comité international de la Croix-Rouge ont demandé l'assistance des Nations Unies pour recouvrer les corps des soldats tués au cours des hostilités dans la zone du canal de Suez. Initialement, la FUNU participait aux opérations de recherche et de recouvrement à l'échelon local. Une réunion entre les parties, à laquelle assistait un représentant de la FUNU, a eu lieu au kilomètre 101 le 27 janvier afin de coordonner ces opérations. Lors de cette réunion, il a été décidé que quatre équipes, composées de représentants égyptiens et israéliens, ainsi que d'un officier de la FUNU ou d'un observateur militaire de l'ONUST, procéderaient, à dater du 29 janvier, aux recherches sur la rive orientale du canal (Opération Oméga). En même temps, les corps seraient aussi exhumés des cimetières en présence de représentants du CICR qui prendraient les dispositions nécessaires pour les remettre à qui de droit. Toute l'opération, tant dans les zones occupées par les forces égyptiennes que dans les zones occupées par les forces israéliennes, doit être terminée le 5 mars, date à laquelle le dégagement des forces sera achevé.

6. Le 27 janvier 1974, l'effectif de la Force d'urgence des Nations Unies (FUNU) s'établissait comme suit :

Autriche	598
Canada	1 096
Finlande	615
Ghana	499
Indonésie	552
Irlande	271
Panama	409
Pérou	497
Pologne	821
Sénégal	396
Suède	620
Total	<u>6 374</u>

7. L'augmentation de l'effectif de la Force depuis le dernier rapport est due à l'arrivée du gros des contingents sénégalais et ghanéen qui ont été transportés jusqu'à la zone de mission de la FUNU par des avions mis gratuitement à la disposition de l'Organisation des Nations Unies par la République fédérale d'Allemagne. Le gros du contingent sénégalais, soit 349 officiers et hommes de troupe, est arrivé entre le 18 et le 20 janvier 1974. Le gros du contingent ghanéen, soit 495 officiers et hommes de troupe, est arrivé entre le 22 et le 24 janvier.

8. Le contingent népalais, soit environ 570 officiers et hommes de troupe, est maintenant attendu à la mi-février. Les arrangements concernant le transport par avion du contingent kényen, soit environ 600 officiers et hommes de troupe, durant la première quinzaine de février, devraient être conclus sous peu.
